Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250415-DELIB_2025_216-DE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE Agglo

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 avril 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
44	53

Date de convocation
9 avril 2025

Finances – Budget primitif 2025 - Budget principal

N° de la délibération
2025-216

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 15 avril 2025 à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence du Président M. Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Didier BUFFIERE, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.
Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), M. Thierry DARD (représenté par son suppléant M. Didier BUFFIERE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Yann EYSSAUTIER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Xavier AUBERT, Mme Lyliane BURGUNDER, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Pascal SEIGNOVERT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L 1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le rapport d'orientation budgétaire 2025 ;

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 2 avril 2025 ;

Considérant la présentation du budget primitif 2025 du budget principal qui s'équilibre :

- En fonctionnement : 51 837 191,97€
- En investissement : 22 646 304,29€

Considérant que celui-ci est voté par chapitre ;

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250415-DELIB_2025_216-DE

Considérant la possibilité offerte par la M57 d'autoriser le Président à la fongibilité des crédits dans la limite des 7,5% des dépenses réelles,

Après en avoir délibéré à :

- 53 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget principal.

- **AUTORISE** le Président à procéder, à compter du 1er janvier 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 15 avril 2025.
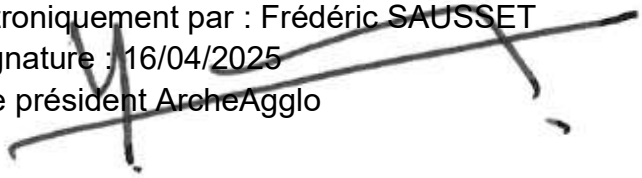
Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET
Date de signature : 16/04/2025
Qualité : Le président ArcheAgglo